



**Syndicat national
Pénitentiaire des
Surveillant(e)s - C.E.A.**

SPS... 15 ANS D'AVANCE !!!

Annonces du Garde des Sceaux à l'ENAP du 23 janvier 2025 !

Pour reprendre l'expression utilisée à outrance par une certaine OS, le SPS-CEA qualifiera, à son tour, cette journée du 23 janvier 2025 comme **HISTORIQUE** pour les personnels pénitentiaires.

En présence des collègues victimes d'Incarville, de leur famille et de la 219ème promotion qui porte les noms de nos deux collègues tombés sous le feu, le Ministre de la Justice, Gérald DARMANIN a formulé une série de mesures.

- Création d'une 1^{ère} prison de haute sécurité destinée à accueillir nos 100 plus gros narcotrafiquants.
- Création d'une Inspection Générale de l'Administration Pénitentiaire

- MAIS et SURTOUT, la Création de la POLICE PENITENTIAIRE

« **POLICE PENITENTIAIRE** », le terme est lâché ! Le Garde des Sceaux charge le DAP de son élaboration dès l'année prochaine, en s'inspirant du modèle italien.

Les agents pénitentiaires et plus particulièrement ceux du Corps d'Encadrement et d'Application que notre syndicat représente, auront bien compris que le très visionnaire SPS, est bel et bien à l'origine de cette revendication majeure, tout comme par ailleurs, celle de la Catégorie B.

15 ans d'avance ! Nous n'oublierons pas qu'il y a quelques années, les syndicats qui ont pignon sur rue nous riaient au nez, lorsque nous mettions en avant ces revendications : Cat. B et Police Pénitentiaire !

N'oublions pas que le SPS-CEA, revendique l'intégration de l'Administration Pénitentiaire, au Ministère de l'Intérieur. Rira bien qui rira le dernier ! Souhaitons simplement qu'il ne faille pas attendre encore 15 ans.

Le SPS, lui, a toujours gardé sa ligne, sa détermination et ses convictions.

Depuis sa création en 2004, le SPS qui a pris la dénomination SPS-CEA depuis le congrès 2024, a collecté les renseignements, accumulé l'expérience, muri les réflexions nécessaires à sa conception pour que naisse enfin, sans écueil, cette Police Pénitentiaire Française. Le SPS-CEA reste très vigilants quant à ses objectifs et sa mise en œuvre.

15 ANS D'AVANCE SUR LES DECLARATIONS d'un Ministre de la Justice pour le coup et enfin bien inspiré en ce 23 janvier 2025 ! Nous ne pouvons que saluer ses annonces qui, nous l'espérons, aboutiront à élever encore plus l'ensemble de notre profession qui en a toujours et encore grandement besoin.

Le 29/01/2025, le Bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr> / E-Mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr